

Bourg

Né vers 1612, Yves LE PLUART (n°858) vit au bourg. De plusieurs mariages, il aurait eu au moins quatre enfants :

- Gilles né vers 1655. Agé d'environ 17 ans, il épouse le 1er mars 1672 Jeanne PERON de Lesquibé. Il reste au bourg, où naît son fils Denis en septembre 1678. Veuf, il épouse en secondes noces Jeanne LE DREVO le 14 juin 1687, en présence de son père Yves, Michel BAUDET, Jean LE DREVO, Claude LE GOHALEN.
- Anne, qui se marie à Julien RIO de Kergoho. Leur fille Anne née en 1683 est filleule de son oncle Gilles LE PLUART du bourg et d'Anne LE BLEAVEC de Kergoho. Anne est aussi marraine en 1677 de sa nièce Perrine LE PLUART, fille de Gilles.
- Marie épouse en premières noces en juillet 1686 Jean LE DREVO, a priori frère de Jeanne, puis en secondes en février 1690 Alain EVENAS de Treulan, où elle continue sa vie. Yves, Gilles LE PLUART, Michel BAUDET sont présents à la cérémonie.
- La dernière Françoise (n°429) naît à Lesquibé de Marie LE DOREE (n°859) le 18 octobre 1674, donc après le mariage de Gilles. Elle est filleule de Jean LE GOUGUEC et Marie BALVOCHE de St Goustan. En janvier 1692, elle est marraine de sa nièce Françoise EVENAS, fille de sa sœur Marie, alors que le parrain est son beau-frère André EVENAS (n°428), originaire de Treulan. En février 1695, c'est à ce dernier, alors jeune veuf, qu'elle se marie.

Deux alliances renchaînées ont ainsi été tentées avec les familles LE DREVO (Jean en 1686, Jeanne en 1687), puis EVENAS (Alain en 1690, André en 1695). Le 24 novembre 1692, Yves LE PLUART s'éteint au bourg à l'âge d'environ 80 ans. Il est inhumé en présence de Bertrand ALANO, Jean LE PAN, Henry FRALLO, ainsi que son fils Gilles. Ce dernier reprend la succession de l'exploitation, mais il meurt dès le 16 janvier 1695 à 55 ans au bourg. Son fils Denis a alors pour curateur spécial Jean LE PORT du bourg.

B1533 – Sénéchaussée d'Auray – 16/01/1696 (comm. FRI)

Décret de curatelle

Denis LE PLUAR du bourg de PLUNERET, fils de Gilles et Jeanne PERON, déclare être âgé de 17 ans pour être né le 02/09/1678, et demande son émancipation son l'autorité de Jean LE PORT du bourg, qu'il choisit curateur spécial.

Témoins

1. Louis LE DARIOT du bourg de PLUNERET, oncle maternel du mineur.
2. André EVENAS de Treulan en PLUNERET, oncle paternel.
3. Jacques RICHART, de Kerguelvant en PLUNERET, parent au 1/3 maternel.
4. Jean LE BLEAVEC de Mannésant en PLUNERET, parent au 1/3 paternel.
5. Julien LE GRO de Treulan en PLUNERET, parent au 1/4 paternel.